

Finance in Canada», que le coût pour les partis et les candidats a été de 21 millions de dollars en 1968. Le gouvernement a dépensé 13.8 millions de dollars lors de ces élections.

[Français]

Qui a payé, et pour quelles raisons? Pour en avoir une idée,—je comprends que cela peut froisser certains honorables députés—nous pouvons examiner ensemble ce que les scandales des caisses électorales ont prouvé dans l'histoire politique du Canada, quelques-uns, du moins, qui n'ont pu être contrôlés ni empêchés d'éclater au grand jour.

Dans le journal *The Citizen* du 3 avril 1972, on peut lire ce qui suit:

[Traduction]

Caisses électorales liées à des scandales dans l'histoire.

Le rapport du comité parlementaire des dépenses électorales (1966) ... a mis à jour amplement de sujets de préoccupation en ce qui concerne les méthodes actuelles de financement des partis politiques, grâce aux contributions des grandes entreprises... Voici certains des plus célèbres scandales que mentionne le comité:

1872—Le premier ministre Macdonald (scandale du Pacifique)

1891—Les scandales McGreevy (pots-de-vin d'entrepreneurs du Québec)

1906-1907—Scandales parlementaires (appelé par le comité, le Parlement le plus porté aux scandales)

1930—Le scandale de Beauharnois (pots-de-vin d'entrepreneurs)

Parlant particulièrement du scandale de Beauharnois, le comité a dit que la société Beauharnois avait versé \$700,000 à \$900,000 au gouvernement libéral précédent et qu'un contrat du gouvernement extrêmement important lui avait été octroyé. Ce fut, de bien des façons, l'un des pires scandales de l'histoire canadienne, qui découlait directement de la corruption des caisses électorales.

Pour des raisons évidentes, il n'a pas été tenu compte du comité, mais son rapport reste dans les archives.

[Français]

Et, monsieur le président, dans le *Globe and Mail* du 1<sup>er</sup> août 1969, au sujet d'un cadeau de \$40,000 à la caisse électorale, voici ce qu'on peut lire: Cela, c'est aux États-Unis.

[Traduction]

Le comité de la Chambre des représentants des banques et de la monnaie va mener une enquête approfondie au sujet des intrigues menées par les banques après avoir découvert qu'une grande banque de New York avait accordé à un membre du comité, pourtant lourdement endetté, un prêt de \$40,000 non garanti à un taux préférentiel.

Le prêt a été accordé au moment où le comité s'appropriait à examiner des mesures législatives d'une importance vitale pour les intérêts bancaires.

Le président du comité M. Wright Patman a annoncé hier que cette enquête aurait lieu et a déclaré que le bill proposé par le comité au sujet des sociétés qui contrôlent une banque, et qui a été adopté malgré ses protestations, n'était pas dans l'intérêt public.

M. Seymour Halpern, le représentant de New York au congrès qui, en décembre dernier, a reçu un prêt de \$40,000 de la First National City Bank of New York, était l'un des 15 membres du comité républicain qui ont voté pour ce bill le mois dernier...

M. Patman a déclaré que depuis des années les puissants intérêts bancaires avaient accordé de grandes faveurs aux membres du comité. On leur a offert gratuitement d'énormes quantités d'actions bancaires et on leur a proposé d'assurer la direction des conseils d'administration.

[Français]

Et, monsieur le président, dans un éditorial du 4 juin 1973, *The Ottawa Journal* publiait une autre histoire, mais, cette fois, au sujet de l'Ontario et, particulièrement, du parti de l'opposition officielle,...

## Dépenses d'élection

● (1610)

[Traduction]

Le *Globe and Mail* déclare que le parti progressiste conservateur de l'Ontario modifie actuellement ses méthodes pour la collecte des fonds.

Le journal déclare que William Kelly, le principal collecteur de fonds du parti qui fut l'un des personnages clés de l'affaire Fidinam l'automne dernier, n'aura plus un rôle aussi important...

On a révélé l'automne dernier que la compagnie de développement Fidinam Limitée, d'Ontario, avait fait à M. Kelly un don politique de \$50,000 peu près avoir reçu un contrat du gouvernement pour construire de nouveaux bureaux pour la Commission des accidents du travail.

[Français]

Monsieur le président, il existe aussi d'autres témoignages extrêmement intéressants, dont celui rapporté dans le *Toronto Star* du 15 avril 1972, au sujet du principal collecteur de fonds du parti libéral. Cet article a été écrit par M. John Doig qui a rencontré M. John Morrow Godfrey.

[Traduction]

Le fait que les deux partis les plus anciens comptent presque exclusivement sur les grosses entreprises pour réunir les fonds nécessaires à leur campagne et leurs dépenses administratives permanentes inquiète Godfrey, car il est «mauvais» pour un gouvernement et le principal parti de l'opposition de dépendre «d'une partie de la société»...

Il demande aux sociétés...

Il leur dit qu'il est dans l'intérêt des sociétés et dans l'intérêt du pays d'assurer le fonctionnement efficace d'un «système de libre entreprise à deux partis.»

[Français]

Voilà, monsieur le président, qui est très intéressant, et je vois l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) qui applaudit en apprenant que les corporations existent pour le maintenir au pouvoir, pour applaudir à la Chambre, pour protéger leurs intérêts.

[Traduction]

Les cadres des sociétés d'appartenance américaine signalent parfois aux argentiers qu'au États-Unis, il est illégal pour les sociétés de verser des sommes d'argent aux partis politiques.

«Je leur parle sévèrement», dit Godfrey, les yeux brillants. «Je leur dis qu'ils sont au Canada et que le gouvernement est honnête. Il peut manquer de jugement—mais il est honnête.»

De l'avis de Godfrey, les sociétés devraient «donner exactement le même montant aux libéraux qu'aux conservateurs.»

[Français]

Celui qui est responsable de la levée de fonds en faveur du parti libéral dit, lorsqu'il rencontre les corporations: vous devriez donner exactement le même montant au parti libéral qu'au parti conservateur progressiste.

Voilà, monsieur le président, ce qui confirme ce que nous disions depuis longtemps à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre, savoir qu'ils sont tous deux tellement pareils qu'on leur donne le même montant. C'est M. Godfrey, le «bagman» en chef du parti libéral qui répète cette chanson pour faire de la sollicitation ou des relations publiques pour les partis politiques auprès des corporations. Ensuite, on viendra nous dire qu'on est indépendant politiquement, qu'on a le droit de s'exprimer comme on veut.

Monsieur le président, le temps me manque pour m'étendre plus longuement sur la volumineuse documentation que je possède sur ce sujet. Mais il faut être bien naïf, ou encore gravement compromis, pour croire que les souscriptions considérables sont faites par esprit de civisme. Au cours de l'enquête sur le crime organisé au Québec, il a été découvert que certaines organisations de caractère douteux ont officiellement déclaré qu'elles avaient souscrit